

Réseau pour le dialogue entre  
science et politique

**future**  
science & politique

## Programme de la session d'automne 2016

**Madame, Monsieur,**

Vous trouverez ci-dessous la liste des objets parlementaires liés au domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) qui seront traités par les Chambres fédérales lors de la session d'automne, du 12 au 30 septembre 2016.

---

Lundi, 12.09.2016 et mardi, 13.09.2016

**Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020**

➤ Conseil des Etats (deuxième conseil)

---

Mercredi, 14.09.2016

**Loi sur les professions de la santé**

➤ Conseil des Etats (divergences)

---

Jeudi, 15.09.2016

**Encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020**

➤ Conseil national (divergences)

---

Lundi, 19.09.2016

## Loi sur les professions de la santé

 Conseil national (divergences)

---

Mercredi, 21.09.2016

## Loi sur les étrangers. Gestion de l'immigration et amélioration de la mise en oeuvre des accords sur la libre circulation des personnes

 Conseil national (premier conseil)

---

Mardi, 27.09.2016

## Encouragement de l'innovation. Allouer les fonds aux PME suisses plutôt qu'aux grands groupes internationaux. Motion du conseiller aux Etats Thomas Minder (sans parti)

 Conseil des Etats (premier conseil)

---

Mercredi, 28.09.2016

## Programme de stabilisation 2017-2019

 Conseil des Etats (premier conseil)

---

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

## **CONTACT**

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47

[info@netzwerk-future.ch](mailto:info@netzwerk-future.ch)

[www.reseau-future.ch](http://www.reseau-future.ch)

---

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour

accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

---

**29 août 2016**

---

---